

### REMISE DES PRIX - FLEURISSEMENT

La Commune vous invite à participer à la Conférence sur le thème « Jardin et fleurissement et mesures alternatives à l'usage des produits herbicides/pesticides » qui sera animée par l'Agence Touristique de Savoie le **mardi 15 mars 2016 à 18h30 à la salle de conférences à l'Envolée**. Cette manifestation sera suivie de la remise des prix du concours communal du fleurissement.

### BIBLIOTHÈQUE

« Souris... C'est Noël! » Contes et chants à la bibliothèque de Barby le **mercredi 16 décembre à 16h** avec la participation de l'École de musique du canton de Saint Alban-Laysse et de la commune de La Ravoire. Entrée libre. Petit rappel : Depuis le 7 novembre la bibliothèque est ouverte le samedi de 10h30 à 12h.

### SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE

"Les Sapeurs-Pompiers de la Savoie organisent un stage BNSSA en prévision de leurs recrutements estivaux. Les pré-sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le samedi 26 mars 2016. Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera du 8 au 10 avril 2016 et du 15 au 23 avril 2016. Examen le jeudi 28 avril 2016. Un tarif préférentiel est établi pour les personnes s'engageant avec le SDIS 73 pour la saison de surveillance 2016 pour laquelle

plus de 90 postes sont à pourvoir (520 € pour PSE1+ PSE2 + BNSSA; 250 € pour le BNSSA si vous êtes déjà titulaire du PSE2)." **Service BNSSA et surveillance des plages, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie**

**Mail : sauvetageaquatique sdis73.fr**  
**Tél. : 04 79 60 74 29**

### CLOS BESSON

**L'Assemblée Générale de l'association du Clos Besson aura lieu le mardi 2 février 2016 à la salle des mariages.**

### MARCHE DE NOËL DES ÉCOLES

**Vendredi 18 décembre 2015**

15h30 à 19h : Balade en calèche, vente d'objets réalisés par les enfants, vente de gâteaux, crêpes, diots, vin chaud... Chants des enfants à 16h30. Tous les bénéfices sont reversés aux écoles de Barby.

### BOURSE FORESTIÈRE

Afin d'optimiser l'exploitation de la ressource forestière de notre région, Chambéry métropole met à disposition un site internet visant à mettre en relation des vendeurs et acheteurs de parcelles forestières. On observe en effet en Savoie une multitude de parcelles bien souvent

trop petites pour être rentablement exploitées, et ainsi délaissées par leurs propriétaires. Si vous êtes vous-même propriétaire de telles parcelles forestières, vous pouvez vous déclarer potentiellement vendeur sur le site : [www.bourseforestiere.fr/chambery-metropole](http://www.bourseforestiere.fr/chambery-metropole) et en Mairie. Chambéry métropole transmettra alors vos coordonnées aux acheteurs intéressés et qui auront aussi manifesté leur intérêt via ce site.

### EN DIRECTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Un groupe de cinq élus se mobilise depuis mai 2015 pour recevoir les demandeurs d'emploi de la Commune, l'objectif de cette action étant de créer des liens, de dynamiser la recherche d'emploi, d'apporter un soutien dans les démarches administratives et de fournir des informations. Pôle Emploi a communiqué une liste et un courrier a été envoyé à toutes les personnes inscrites. Sur 120 courriers envoyés, une quinzaine de personnes sont venues en mairie. Cette action se poursuit.

### EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Durant la même période, deux élus sont allés à la rencontre des entreprises de la zone artisanale de Barby. 21 entrepreneurs les ont reçus avec une grande disponibilité. Le contact établi a permis de mieux connaître leur situation ainsi que les emplois potentiels. Une réunion regroupant les élus locaux, les entrepreneurs et Chambéry métropole s'est tenue le 3 novembre dernier.



# Flash n°82

DÉCEMBRE 2015

## SOMMAIRE

Page 2.

Urbanisme

Page 3.

Du côté des aînés / Travaux Informatique à l'école élémentaire

Page 4.

Infos diverses

Centre de loisirs Les Mouettes - SICAL Agenda

## Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS



Paris, Londres, San Bernardino... l'intégriste Daech, État terroriste, a attaqué le monde occidental avec une barbarie effroyable. Notre culture, notre mode de vie, notre liberté, notre démocratie, notre jeunesse ont été l'objet d'une violence inouïe, aveugle et abjecte et nous exprimons notre entière solidarité à l'égard des familles de victimes et des blessés de ces attentats ignobles.

Il y a quelques semaines, nous évoquions le drame des réfugiés Syriens aux portes de l'Europe qui fuient l'enfer de l'état de la guerre civile dans lequel ils se trouvent dans leur pays. Les attentats sanglants du 13 novembre ont rapproché de nous encore plus cette effrayante réalité en envenimant la France entière. Nous sommes désormais plus que jamais concernés et c'est dans l'unité nationale contre le terrorisme que nous devons réagir.

À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. C'est tout d'abord l'état d'urgence qu'ont décidé nos gouvernants pour octroyer aux autorités civiles des pouvoirs de police exceptionnels. Si cette disposition restreint effectivement nos libertés temporairement, elle a vocation à assurer la sécurité des populations en luttant par tous les moyens possibles contre le terrorisme. Les efforts qui nous sont demandés sont évidemment indispensables pour assurer notre protection et chacun de nous doit le comprendre. Ensuite il est essentiel de ne pas tomber dans le piège, tendu par les terroristes, de l'amalgame entre islam et terrorisme. Évidemment l'islam est une religion de paix et il est de notre devoir de l'affirmer. La radicalisation de certains n'a rien à voir avec la pratique de la religion du plus grand nombre. Enfin, c'est la défense de la laïcité, principe constitutionnel de base, qui sera le meilleur rempart contre

toutes les dérives. La laïcité c'est l'affirmation de la neutralité de l'État en matière religieuse et le respect de la liberté de conscience et donc le respect des croyances individuelles qui relèvent de la sphère privée.

Nous devons affirmer notre attachement à la démocratie et rejeter toutes formes d'intolérance et de sectarisme.

Notre sécurité et notre avenir dans un monde de paix ne pourront pleinement se développer que sur une planète préservée. C'est l'autre très grand défi auquel le monde est confronté en cette fin 2015. Pour l'heure l'espoir est permis car les efforts des 150 pays participants à la COP 21 laissent imaginer qu'un accord indispensable et historique est possible à Paris. Il s'agit de trouver ensemble les solutions pour lutter contre les dérèglements climatiques en limitant le réchauffement à 1,5 ou 2° au maximum d'ici la fin du siècle. Cela passe par des négociations financières incontournables entre pays pour garantir le développement des énergies renouvelables, limiter les gaz à effets de serre et parvenir à la transition énergétique qu'exige notre avenir commun dans un nouveau modèle de développement soutenable.

Je forme le vœu que ces deux très grands défis de la sécurité et de l'avenir de notre planète puissent faire de grands progrès dans la justice et à très court terme. Au-delà de ces très grands espoirs, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de vos proches, familles et amis. C'est dans la proximité aussi et dans la fraternité que l'on doit trouver les ressources pour affronter les défis du quotidien.

### VŒUX DU MAIRE 2016

**Catherine CHAPPUIS, Conseillère Départementale, Maire de BARBY et le Conseil Municipal vous convient aux traditionnels vœux pour la nouvelle année, le mercredi 6 janvier 2016 à 18h30 à la salle des fêtes.**



→ Journée des collectionneurs organisée par le GAB



→ Très belle réussite du Barbython 2015 au profit de l'A.F.M : 396 coureurs venus des 2 Savoie - 161 marcheurs - 90 enfants (Résultats et commentaires dans le prochain Barby Flash).

## CENTRE DE LOISIRS : LES MOUETTES – SICAL

Les vacances d'automne furent un grand succès au centre de loisirs. Une trentaine d'enfants était présente chaque jour, encadrée par Véronique, Estelle, Daniel, Clara et Michel.

Ils ont pu découvrir l'univers des petits monstres, des apprentis sorciers et d'autres créatures pour leur plus grand bonheur. Le bal des petits monstres qui a clôturé les vacances, a fait la plus grande joie des enfants.

Pour information, durant les vacances de fin d'année, **seul le centre de loisirs de St Alban-Laysse sera ouvert.**

Les parents peuvent inscrire leur(s) enfant(s) au centre de loisirs de St Alban Laysse, soit par mail : [cl.stalbanlaysse73@gmail.com](mailto:cl.stalbanlaysse73@gmail.com), soit par téléphone : 04 79 36 66 53 durant les permanences d'inscriptions, c'est-à-dire les mardis et jeudis de 16h à 18h et les mercredis de 17h à 18h30. Les 24 et 31 décembre, le centre de loisirs de St Alban-Laysse fermera ses portes à 17h.

### TEMPS GRIS ? J'ME BOUGE AUSSI!

Au centre de loisirs « Les Mouettes », on « se bouge » même lorsque l'hiver s'installe! Après le succès des actions proposées cet été au centre de loisirs, l'Instance Régionale d'Éducation à

la Santé, la Mutualité Française Rhône-Alpes et le SICAL ont proposé un nouveau temps de rencontre parents/enfants autour de l'activité physique que l'on peut pratiquer chez soi, par temps gris, froid et pluvieux. Cette rencontre a eu lieu le mercredi 2 décembre. Les enfants avec leurs parents ont été invités à venir essayer diverses activités physiques en intérieur : un parcours de motricité et des activités mêlant des jeux d'équilibre, d'adresse ou encore de précision ont été proposés. Ces activités ont été pensées par l'équipe et les animatrices du centre de loisirs, et ont été réalisées par les enfants. Cet atelier, ludique et familial, a été mis en place dans le cadre du projet de promotion de la santé par la pratique d'activité physique sur la Commune de Barby, financé par l'Agence Régionale de Santé.



Halloween

## AGENDA

### → DÉCEMBRE

**Dimanche 13** : Élections Régionales 2<sup>ème</sup> tour  
Concert de Noël organisé par Chorale Cadence à 17h à l'Église  
**Lundi 14** : Conseil Municipal à 19h  
**Vendredi 18** : Marché de Noël à partir de 15h30 place de la Mairie  
**Samedi 19** : Concert de Noël organisé par l'École de Musique à 20h à la Salle des Fêtes

### → JANVIER

**Mercredi 6** : 18h30 Vœux à la population à la salle des fêtes  
**Mercredi 13** : Réunion publique « aménagement paysager du centre commercial » à 19h15 en Mairie  
**Jeudi 14** : Repas des Aînés à la salle des fêtes  
**Lundi 25** : Conseil Municipal à 19h  
**Vendredi 29** : 18h remise des prix du concours photos - Mairie  
**Dimanche 31** : 14h Loto au profit du BURKINA FASO et de JEUNE POUSSÉ au CAMBODGE organisé par le comité paroissial à la Source

### → FÉVRIER

**Mardi 2** : Assemblée Générale du Clos Besson - Mairie  
**Samedi 6** : 19h loto du Basket à la salle des fêtes  
**Lundi 29** : Conseil Municipal à 19h

### → MARS

**Samedi 5** : Repas dansant organisé par le Tennis à la salle des fêtes  
**Mardi 15** : Remise des prix du fleurissement 18h30 Salle de conférences à l'Envolée.

La liste de la minorité « Ensemble Pour Barby » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Barby Flash.



MAIRIE - Place de la Mairie - BARBY. Tél. 04 79 33 08 51 - [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr) - [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

Horaires d'ouverture au public : le lundi de 14h00 à 18h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

La Mairie sera ouverte le jeudi 24 décembre de 8h30 à 15h



### CENTRE BOURG

Après une présentation, le 13 octobre dernier, au cours d'une réunion publique qui rassemble 150 personnes environ, le projet de schéma directeur d'aménagement du centre bourg élaboré par l'équipe Alan Hennessy Architecte (architecte urbaniste), Folia (bureau d'études paysage) et MMO (bureau d'études VRD) entre dans une phase de concertation et de co-construction avec l'appui de CPIE Savoie Vivante. Ceci s'est déjà traduit le 15 novembre par un atelier « porteur de parole » qui a permis, tout le dimanche matin, à de nombreux habitants de Barby passant par le centre commercial de s'exprimer sur leur perception de la commune et leurs attentes par rapport au projet en répondant à la question qui leur était posée « Barby, commune vivante ? ».

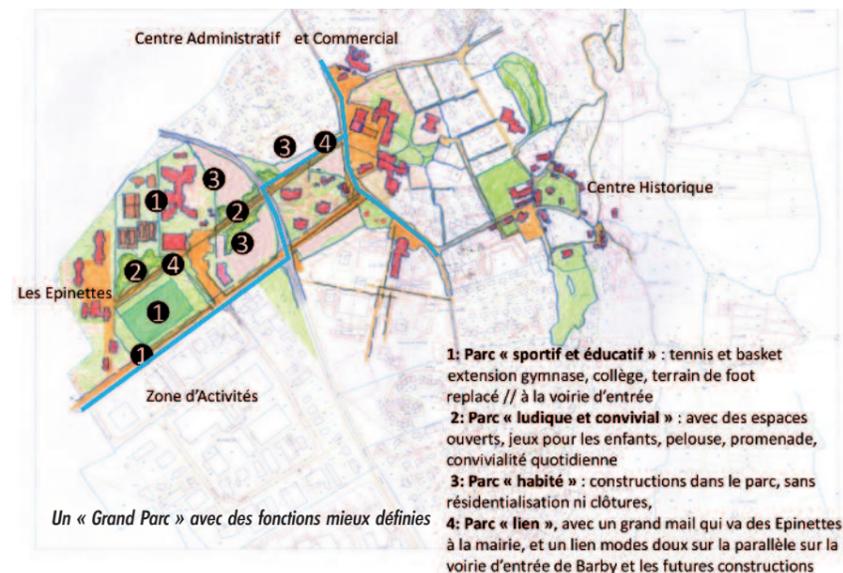


Le travail s'est poursuivi samedi 21 novembre par une visite participative de la zone de projet, guidée par Alan Hennessy, in-situ sur l'ensemble du périmètre concerné par l'étude afin de mieux appréhender les problématiques abordées et débiter le travail de réflexion collective.

Les ateliers de contributions collectives sont les prochaines étapes de co-construction du projet. Chaque habitant de Barby, qui le souhaite, est invité à s'y inscrire afin de participer activement à la réflexion autour du projet et y apporter une contribution qui viendra alimenter la réflexion des élus avant les prises de décisions. Les ateliers se tiendront le mardi 12 janvier le samedi 23 janvier, le mardi 26 janvier et le mardi 9 février 2016.

Enfin, ce travail collectif sera présenté au cours d'une réunion de restitution publique qui se tiendra le samedi 5 mars 2016.

À l'issue de cette période de concertation et de co-construction qui sera ouverte sur plusieurs mois, les élus devront faire les choix en termes d'aménagements et de calendrier compatibles avec les contraintes budgétaires et cohérents avec les autres projets en cours sur la Commune. Nous vous invitons tous à vous investir dans le projet pour que celui-ci devienne aussi le vôtre. Le document joint à ce numéro du BARBY Flash est prévu à cet effet.



- 1: Parc « sportif et éducatif » : tennis et basket extension gymnase, collège, terrain de foot remplacé // à la voirie d'entrée
- 2: Parc « ludique et convivial » : avec des espaces ouverts, jeux pour les enfants, pelouse, promenade, convivialité quotidienne
- 3: Parc « habité » : constructions dans le parc, sans résidentialisation ni clôtures,
- 4: Parc « lien », avec un grand mail qui va des Epinettes à la mairie, et un lien modes doux sur la parallèle sur la voirie d'entrée de Barby et les futures constructions

### GRAND CLOS

Les travaux de voirie commenceront au printemps 2016.

### RÉUNION PUBLIQUE

Réaménagement paysager du centre commercial.  
Mercredi 13 janvier 2016 à 19h15  
salle des mariages à la mairie.



### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour garantir une cohérence d'aménagement à l'échelle des territoires, plusieurs lois successives ont organisé les conditions d'une meilleure articulation entre les politiques d'urbanisme, de l'habitat et des transports. Ainsi le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), issu de la Loi ALUR du 24 mars 2014, est l'outil adapté pour garantir les évolutions de notre espace de vie. Il exprime la volonté de travailler ensemble l'aménagement de notre territoire pour répondre au mieux possible aux besoins de ses habitants. Les conseils municipaux des 24 communes de Chambéry métropole ont tous délibéré favorablement pour approuver le transfert de la compétence urbanisme vers la Communauté d'agglomération. Le Préfet de Savoie l'a prononcé par son arrêté du 27 novembre dernier. Dès lors c'est Chambéry métropole qui est compétente pour prescrire le PLUi ce qui sera l'objet d'une délibération prévue au Conseil Communautaire du 16 décembre prochain.

D'ici l'approbation du 1<sup>er</sup> document intercommunal, sans doute fin 2019, c'est Chambéry métropole qui exerce la compétence PLU. À ce titre elle est amenée, d'ores et déjà, à poursuivre les démarches engagées par plusieurs communes de l'agglomération chambérienne en matière de révision d'urbanisme. Notre Commune dispose quant à elle d'un PLU récent (mars 2013), parfaitement « grenellisé et alourdi » c'est-à-dire compatible avec les différentes lois. Il n'y a donc à ce jour aucun besoin particulier nous concernant si ce n'est de le tenir à jour en fonction des besoins qui verront le jour indépendamment ou en fonction des études en cours.

Pour organiser la gouvernance de cette nouvelle compétence intercommunale une charte a été élaborée entre les communes et Chambéry métropole. Elle définit les conditions de la construction du projet d'urbanisme communautaire et les règles applicables durant la phase transitoire pour bien prendre en compte à la fois les avis des communes garantes de la proximité et en prise avec les réalités locales et Chambéry métropole, garante de l'aménagement cohérent et solidaire du territoire de l'agglomération.

### ALLÉE DU ROSSIGNOL



Photo de Pascal Ferrier - ETEC

La partie haute de l'allée du Rossignol a été refaite avant la Toussaint, complétant ainsi l'aménagement de l'allée réalisé en 2014.

### LA POSTE

Les travaux de désamiantage et de reconstruction du mur ont enfin démarré le 30 novembre, avec une fin prévue au 23 décembre. Le bureau de Poste devrait rouvrir pour la mi-janvier.

### PRESBYTÈRE

Les menuiseries du presbytère (14 au total et 2 portes) seront remplacées début décembre afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la Bâtie, dont les luminaires ont été renouvelés cet été, a connu une série de dysfonctionnements liés à l'âge du réseau et coïncidant malheureusement avec le remplacement de ce qui est visible. Les multiples défauts ont été réparés et tout fonctionne à nouveau correctement. Le réseau est cependant sous surveillance compte tenu de son âge et de l'apparition possible de nouvelles anomalies.

### LES MOUETTES

La création d'un WC pour les personnes à mobilité réduite aura lieu d'ici fin janvier, dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments. Est également prévu l'aménagement d'un local dédié au matériel du personnel d'entretien.

### RÉFECTION DE VOIRIES

La campagne de réfection de voiries s'est terminée début novembre, avec de nouveaux aménagements et reprises de chaussée, améliorant notamment l'accessibilité de l'espace public à tous.



### RUE DU CLOS DUPUY

Mise en place de nouveaux conteneurs à déchets.

### CHANGEMENT D'ADJOINT AUX TRAVAUX

Suite à la démission, pour raisons professionnelles, de Bruno GACHET, Vincent JULLIEN a été élu nouvel Adjoint en charge des travaux lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2015.

Bruno Gachet reste néanmoins Conseiller Municipal délégué au Patrimoine et au Développement Durable.



Vincent JULLIEN remplace Bruno GACHET

## DU CÔTÉ DES AÎNÉS

### LA MONFÉRINE



Dans le Barby Flash de juillet, nous vous annoncions la livraison des 10 nouveaux logements dans la nouvelle extension de la Monférine. La lente transformation de la Monférine se poursuit avec, aujourd'hui, la livraison des 11 premiers appartements rénovés de l'immeuble d'origine. Ce sont des appartements entièrement remis à neuf : électricité, plomberie, revêtements de sols, murs... tous équipés d'une salle de bains avec douche italienne, aux normes d'accessibilité. Les logements réservés au Foyer Logement (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages) sont dotés d'une

cuisine équipée pensée pour faciliter la vie du résident (plaques vitrocéramiques, frigidaire en hauteur, poubelle de tri sélectif). Dans les prochains jours, ce sont les locaux administratifs refaits à neuf également qui vont être livrés, permettant ainsi un meilleur accueil et libérant des locaux de vie commune pour les résidents.

Vous l'avez sans doute remarqué, l'échafaudage a quitté la façade est du bâtiment pour s'installer pour 4 mois sur la façade ouest. Durant les trois premières semaines, les entreprises vont procéder au désamiantage des locaux, qui nécessite la mise en dépression de la zone à décontaminer, entraînant un bruit de moteur 24h/24 et 7j/7. Le maximum sera mis en œuvre pour atténuer ce bruit et en diminuer l'impact sur les habitants de l'immeuble et les riverains. Au printemps, ce seront 10 nouveaux logements rénovés qui seront livrés. Au rythme prévu de 10 appartements rénovés par trimestre, les travaux devraient être entièrement terminés fin 2017.

### REPAS DES AÎNÉS - COLIS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, c'est maintenant une tradition, chaque habitant de 75 ans et plus est invité à participer à un repas festif ou à recevoir un colis gourmand. L'an dernier, 90 personnes avaient choisi le repas, qui s'était déroulé dans une ambiance conviviale, autour d'un menu de fêtes et d'une animation musicale très appréciés.

Cette année le repas aura lieu le **jeudi 14 janvier 2016 à la Salle des Fêtes**, animé par le **groupe Accroche-Cœur**. Pour ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas participer à ce repas, un colis gourmand leur est réservé.

La distribution des colis aura lieu le **samedi 19 décembre à la Mairie de 8h30 à 11h**, autour d'un café. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les colis seront livrés le même jour.

## L'INFORMATIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire de Barby s'est vue doter à la rentrée 2015, par la Commune, de 28 ordinateurs portables et d'un chariot permettant leur transport, la recharge des batteries ainsi que leur connexion au réseau. Cet équipement est appelé « la classe mobile ». En tant qu'enseignant dans la classe de CM1/CM2, j'utilise ces ordinateurs lors d'une séance d'une heure et demie par semaine environ.

L'engouement des élèves est un moteur évident. Après la première utilisation, leurs demandes n'ont pas cessé. Difficile de cerner exactement les raisons de l'intérêt des élèves pour ces machines, sans doute en premier lieu parce que l'ordinateur (et ses dérivés plus récents, tablettes et smartphones) fait d'ores et déjà partie de notre culture. Sans doute aussi pour l'interactivité, chose que l'enfant a peut-être du mal à trouver ailleurs, ses rapports avec le monde étant

souvent unidirectionnels, c'est-à-dire de l'extérieur vers l'enfant et trop peu souvent de l'enfant vers l'extérieur. Peut-être aussi ont-ils conscience d'avoir de la chance d'avoir un tel équipement à disposition ? Quoi qu'il en soit, une séance avec les ordinateurs portables est chaque fois très animée. Pourtant, il ne s'agit pas de « faire de l'informatique », l'intérêt est bien sûr d'utiliser ces ordinateurs comme support à des apprentissages scolaires. La plupart des disciplines est susceptible d'être travaillée par ce biais et les intérêts peuvent être multiples : implication accrue des élèves, rapidité d'exécution, moyen de s'affranchir des contraintes habituelles du cahier et du livre...

Mais il y a une double difficulté pour les enseignants. Elle réside à la fois dans la maîtrise d'un environnement informatique plus imposant que celui

de la maison (gestion d'un petit réseau, des inévitables petits problèmes de connexion, des compatibilités, des fausses manipulations des élèves...), ainsi que dans la recherche des outils permettant aux élèves de vrais apprentissages. Et le fait est que les dotations en classes mobiles étant très rares dans les écoles, les bonnes ressources sont encore méconnues, voire à inventer.

Sylvain COTTAREL, Enseignant à l'école élémentaire

